

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR  
DU COMITÉ RÉGIONAL AÉRONAUTIQUE OCCITANIE  
DU 14 OCTOBRE 2023 À BLAGNAC.**

Présents: X BERTAUD, F BRUS, C CALONNE, L LABASTE, JE VILLALTA, C. TOUZET, JF BABI,  
P SARTRE, F LAGARDE, E DELGA, D VACHER, P ALAMY,

Invité présent: P BUORO (CDA 11), P DELABARRE (CDA 66),

Excusés: J SZPIK, I NESPOULOUS, D GAZEAU,

Invités excusés: C. CHAIX, F MICHIELS (CDA 81).

**Président**

**François LAGARDE**

Méyabat

65170 ARAGNOUET

Tél : 06.61.62.24.69

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire**

**Lionel LABASTE**

Tel: 06.71.85.86.19

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier par intérim**

**Philippe ALAMY**

Tel: 06.70.74.75.96

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

Ordre du jour:

1. Approbation du dernier CR,
2. Point financier (P Alamy),
  - Cotisations clubs,
  - Remboursement ANS 2021,
  - Prêt et subvention APPM,
  - Passeports BIA,
  - Z'Elles d'Occitanie,
  - Journées découverte,
  - Primes BIA CRA,
  - Demande de subvention Région Occitanie,
  - Affaires en cours.
3. Bilan ETR (C Chaix),
4. Bilan sécurité et journées sécurité (D Gazeau, JE Villalta),
5. Défense des aérodromes,
6. Equipement des centres d'examens CRA,
7. Améliorations simulateur,
8. Agenda 2023-2024,
9. Questions diverses.

AERONAUTIQUE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE

RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

BIC : SOGEFRPP

François LAGARDE ouvre la séance à 09H30 et aborde les points à l'ordre du jour.

**1. Approbation du dernier CR.**

Approuvé à l'unanimité.

**2. Point financier (P Alamy).**

suite au décès de JR GIMENEZ (trésorier), le Codir valide le fait que P. Alamy assure l'intérim de la trésorerie.

**MISSION GESTION CRA-11 : situation**

**SITUATION TRESORERIE**

- ☐ Compte courant SG : 41 541,15€
- ☐ Livret Associatif SG : 78 383,70€
- ☐ Charges à venir (fin d'exercice) : 20 800€
- ☐ Produits à venir (fin d'exercice) : 2500€

**Subventions à percevoir**

- ☐ REGION Aide Investissement 2022 : 2 250€
- ☐ REGION Aide Fonctionnement 2022 : 7 950€

**BUDGET 2023 :**

☐ PREVISIONNEL  
86 542€

☐ CONSTATE AU 12/10/2023  
64 946€

**- Cotisations clubs,**

18 clubs n'ont pas payé la cotisation, une dernière relance sera effectuée.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

*Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

BIC : SOGEFRPP

**- Remboursement ANS 2021,**

L'ANS demande au CRA de rembourser une partie des subventions non utilisées. Une justification a été effectuée, nous sommes en attente de la décision.

Formations proposées aux dirigeants des clubs par demi-journées : 20 janvier et 10 février 2024 à Toulouse. Ordre du jour et logistique à préparer.

**- Prêt et subvention APPM,**

**- Passeports BIA,**

20 bourses 2023 ont été distribuées. Certaines ont déjà été consommées, il y aura une relance pour les autres.

**- Z'Elles d'Occitanie,**

10 bourses 2023 ont été distribuées. Certaines ont déjà été consommées, il y aura une relance pour les autres..

**- Journées découverte,**

découverte de l'avion électrique: 1 journée en juin, 2 reports météo.

Altiport : 1 journée en juin, 1 reportée météo, 1 autre journée à définir.

**- Primes BIA CRA,**

les primes seront attribuées sans demande de justificatif mais avec sondages possibles, pour abonder de 30€/élève éligible aux bourses FFA (BIA).

**- Demande de subvention Région Occitanie,**

le dossier est prêt à être déposé pour la date limite du 15/10/2023.

Le montant total des subventions représente environ 16000€.

**- Affaires en cours.**

**3. Bilan ETR (C Chaix excusé).**

C Chaix n'a pas souhaité communiquer de bilan au bureau directeur en vue de cette réunion, mentionnant qu'en raison des échéances fédérales (plan fédéral de développement du sport), le bouclage, essentiellement financier, des activités 2023 est en cours.

**AERONAUTIQUE**

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE**

**RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z**

*Siège social :*

*34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA*

*Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET*

*Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

En l'absence de CR et de discussion, le comité directeur décide de démettre C. Chaix de ses fonctions.

#### 4. Bilan sécurité et journées sécurité (D Gazeau, JE Villalta).

JE Villalta met en évidence le besoin et la nécessité d'avoir accès à la base de données des clubs pour pouvoir contacter les CPS, RP et présidents des clubs.

### Formation des dirigeants

- ✘ Nous avons initié un cycle de rencontre des CPS et dirigeants responsables des clubs du CRA11.
- ✘ Ces rencontres nous permettent de former les CPS à la méthode d'analyse ORION des REX .
- ✘ Le but étant d'avoir une méthode d'analyse systémique commune permettant de trouver tous les facteurs contributifs d'un événement sans rester uniquement sur le facteur humain.
- ✘ Lors de chaque analyse nous recherchons systématiquement les causes Techniques, Humaines, Environnementales et Organisationnelles qui ont permis que l'événement ait lieu.
- ✘ Cela permet enfin de standardiser les REX hebdomadaires en leur donnant du contenu ainsi qu'un format commun (semblable à celui du BEA), ce qui augmente leur intérêt.
- ✘ Ces rencontres servent aussi à renouer des liens sur le terrain ...

La 1ère réunion s'est déroulée à l'aéroclub de l'ENAC à Lasbordes le 11/02/2023 regroupant 16 participants dont Mme Roche (responsable PSE DSAC SUD) et M.Arthus (pilote inspecteur DSAC).

La 2ème réunion s'est déroulée à Montauban le 29/04/2023 regroupant 10 participants dont M. OLIVIE (pilote inspecteur DSAC).

La 3ème réunion s'est déroulée à Carcassonne le 13/05/2023 regroupant 6 participants.

### Formation des dirigeants

Les prochaines rencontres sont prévues à partir de septembre :

Groupe	LIEU
1	TARBES
2	CROS Balma
3	CROS Balma
4	MDS Montpellier
5	BEZIERS
6	RODEZ

Les dates restent à fixer !

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

Siège social :

34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA

Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE

IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538

BIC : SOGEFRPP

## **5. Défense des aérodromes,**

Cassagnes : le maire veut fermer le terrain pour mettre des panneaux photovoltaïques à la place.

Alès : l'utilisation du terrain est toujours menacée.

## **6. Equipement des centres d'examens CRA,**

la FFA deviendra centre d'examens le 04 décembre 2023 en métropole.

31 centres sont en préparation dont un à Rangueil et un à Montpellier (maison régionale des sports) pour l'Occitanie.

Achat de 6 PC portables et accessoires (housses, souris) effectué. Les matériels sont répartis sur ces 2 centres. 5 PC utilisables pour les tests et 1 en secours.

Les inscriptions se feront sur le portail SMILE FORMATION.

## **7. Améliorations simulateur,**

L. Labaste propose l'achat d'une box 5G + forfait mensuel pour palier les problèmes de connexion internet dans les clubs (réseau WIFI trop éloigné, manque de débit...).

La cartographie du simulateur nécessite une connexion pour télécharger, en temps réel, les images en très bonne définition. En l'absence de connexion, le décor affiché est basique.

La proposition est rejetée par le Codir.

## **8. Agenda 2023-2024,**

Réunion de sécurité :

- organisée à Toulouse le 28/10/2023,
- organisée à Montpellier le 04/11/2023,

la date du prochain CODIR CRA est fixée au 16/12/2023.

Une réunion des dirigeants est fixée au 20 janvier 2024 à Toulouse et au 20 février 2024 à Montpellier.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au 09/03/2024.

**AERONAUTIQUE**

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE**

**RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z**

*Siège social :*  
34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA  
Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

*Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*  
IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538  
BIC : SOGEFRPP

### 9. Questions diverses.

E DELGA émet une remarque sur la politique FFA par rapport à celle du CRA.

F BRUS indique qu'il est possible d'obtenir des bourses de 1500€ par l'association dont il est membre (Les Ailes en Midi-Pyrénées).

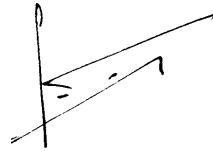
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H35.

Le Secrétaire,



Lionel LABASTE

Le Président,



François LAGARDE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*  
34, avenue Jean-René Lagasse - 31130 BALMA  
Courrier: Méyabat – 65170 ARAGNOUET

*Compte Bancaire: SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*  
IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538  
BIC : SOGEFRPP